

# Protocole sanitaire

## REGLES SANITAIRES A ADOPTER POUR L'ACCEUIL DES FAMILLES LUNDI 31 AOUT 2020

### Préalable

Toute personne malade ou présentant des symptômes liés au COVID-19 ne se présentera pas à la journée de pré-rentrée et en informera la MFR. En cas de doute, la prise de température sera demandée avant d'entrer dans l'établissement.



## LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE

### 1. Parking et arrivée sur le site

Les véhicules stationnent sur le parking devant le château.

### 2. Accès à l'établissement :

Le port du masque sera obligatoire dès l'entrée. Du gel hydroalcoolique sera à disposition aux personnes qui se désinfecteront les mains.

### 3. Accueil :

L'accueil se déroule dans le bâtiment de la formation continue (à l'entrée de l'établissement).  
A l'entrée du bâtiment, les secrétaires vous accueilleront afin de compléter les dossiers scolaires.

Le café sera à disposition dans la salle de formation. Les gobelets seront jetés dans les poubelles COVID.

### 4. La réunion

Les familles se placeront de façon à respecter les règles de distanciation tout en maintenant le port du masque.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition.

Chaque participant devra signer l'émargement avec son propre stylo.

### Pour rappel Gestes Barrières :

#### MESURES À RESPECTER POUR LES SALARIÉS PRÉSENTS SUR SITE

